

Déterminants et pronoms

Cours de français en 5e

Déterminants et pronoms 5e : deux classes de mots à ne pas confondre

Observe ce petit dialogue à la boulangerie :

- Je voudrais **ce** gâteau, s'il vous plaît.
- **Celui-ci** ? Il est à la framboise. **Certains** clients le trouvent trop sucré.

Ce est placé devant le nom *gâteau* : il l'introduit. *Celui-ci* s'emploie seul : il **remplace** le GN *ce gâteau-ci*. Quant à *certains*, il introduit le nom *clients*.

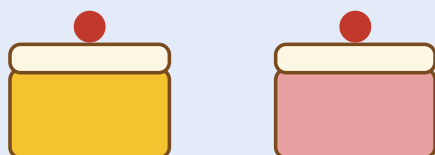
Définition

Le **déterminant** se place devant un nom (parfois séparé de lui par un adjectif) ; il ne s'emploie jamais seul. Il indique le genre et le nombre du nom.

Le **pronom** s'emploie **à la place** d'un nom ou d'un GN ; il occupe à lui seul une fonction dans la phrase (sujet, COD...).

Déterminant ou pronom ?

DÉTERMINANT



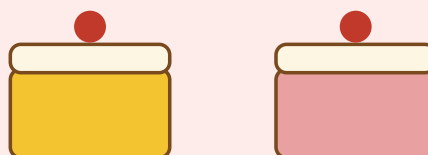
« Je voudrais ce gâteau. »

Il accompagne un nom :

ce + gâteau

jamais seul

PRONOM



« Je voudrais celui-ci. »

Il remplace le nom :

celui-ci = ce gâteau-ci

il s'emploie seul

Le déterminant accompagne un nom ; le pronom le remplace.

Les démonstratifs : montrer et reprendre

Les démonstratifs servent à **montrer** ce dont on parle (*regarde cette étoile*) ou à **reprendre** un élément déjà cité dans le texte (*Un loup surgit. Cet animal affamé...*).

	Masculin singulier	Féminin singulier	Pluriel
Déterminant	ce, cet (devant voyelle ou h muet)	cette	ces
Pronom (forme simple)	celui	celle	ceux (masc.), celles (fém.)
Pronom (forme composée)	celui-ci, celui-là	celle-ci, celle-là	ceux-ci, ceux-là, celles-ci, celles-là

Il existe aussi des pronoms démonstratifs **neutres**, qui ne reprennent pas un nom précis mais une idée ou une situation : *ce (c')*, *ceci*, *cela* et, à l'oral, *ça*. Exemple : **Cela** m'étonne beaucoup.

Règle

Les formes simples *celui*, *celle*, *ceux*, *celles* ne s'emploient jamais seules : elles sont suivies d'une préposition (*celui **de** mon frère*) ou d'une proposition relative (*celle **qui** chante*). Sinon, on emploie la forme composée en *-ci* (plus proche) ou *-là* (plus éloigné).

Les indéfinis : parler de quantités et d'identités floues

Les indéfinis désignent des êtres ou des choses de manière imprécise : on ne sait pas exactement **combien** ni **lesquels**.

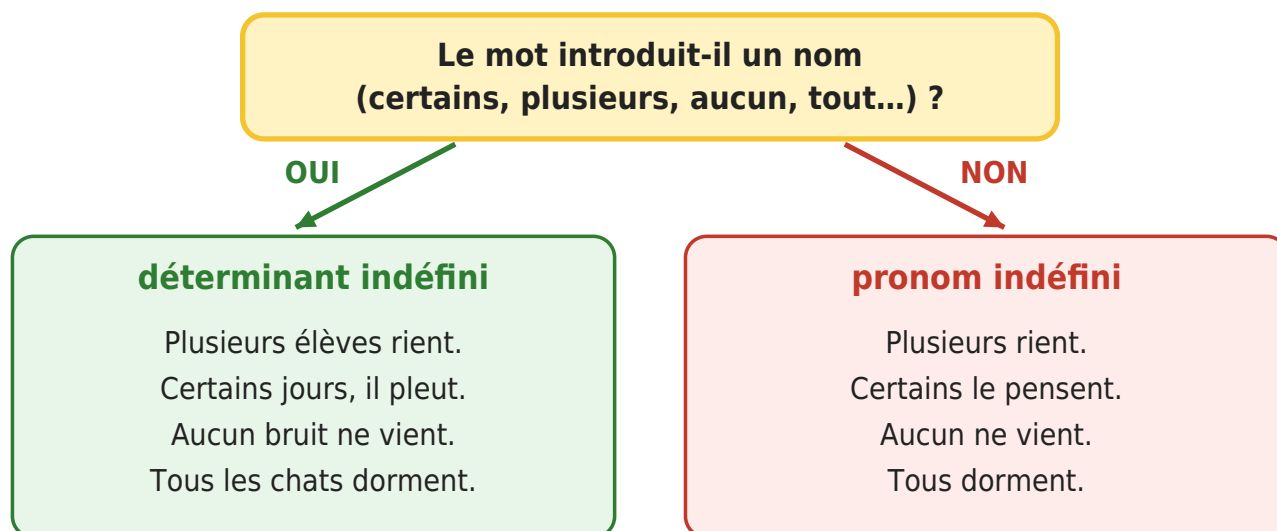
Déterminants indéfinis	Pronoms indéfinis
quelques, plusieurs, certains / certaines, chaque, aucun / aucune, tout / toute / tous / toutes, divers, différents, n'importe quel	quelqu'un, quelque chose, personne, rien, chacun / chacune, quelques-uns / quelques-unes, plusieurs, certains / certaines, aucun / aucune, tout, tous, on, n'importe qui

Attention : les articles indéfinis *un*, *une*, *des* forment une classe à part, celle des articles. Dans ce chapitre, on étudie les autres indéfinis.

Distinguer un déterminant et un pronom de même forme

Plusieurs mots appartiennent aux deux classes : *certain*, *plusieurs*, *aucun*, *tout*, *tous*. Seule leur place dans la phrase permet de trancher.

Un même mot, deux natures : le test du nom



Le test du nom : le déterminant introduit un nom, le pronom s'en passe.

Méthode

1. Regarde le mot qui suit : est-ce un nom (ou un adjectif suivi d'un nom) que le mot introduit ?
2. Si oui, c'est un **déterminant** : *Certains **films** m'ennuient.*
3. Si non, c'est un **pronom** ; cherche alors ce qu'il remplace : *Certains m'ennuient* (certains films).
4. Vérifie en remplaçant : un déterminant peut être remplacé par *les* ou *des*, un pronom par *ils* ou *elles*.

Attention

Chaque est toujours un déterminant ; son pronom correspondant est **chacun**. On écrit : *Chaque élève a reçu un livre* ou *Chacun a reçu un livre*, mais jamais « Ces stylos coûtent un euro chaque » : il faut dire *un euro chacun*.

De même, **quelques** est un déterminant ; le pronom est **quelques-uns** ou **quelques-unes** : *J'ai lu quelques romans de Jules Verne ; quelques-uns m'ont passionné.*

Pourquoi employer ces mots quand on écrit ?

Les pronoms démonstratifs et indéfinis évitent les **répétitions** et rendent un texte plus fluide : *Les chevaliers s'élancèrent. Certains tombèrent dès le premier assaut ; d'autres atteignirent les remparts. Aucun ne recula.* Les déterminants démonstratifs, eux, permettent de reprendre un personnage en ajoutant une nuance : *un inconnu* devient *cet étrange voyageur*.

À retenir

- Le déterminant introduit un nom ; le pronom le remplace et s'emploie seul.
- Démonstratifs : *ce, cet, cette, ces* (déterminants) ; *celui, celle, ceux, celles*, leurs formes en *-ci / -là*, et *ce, ceci, cela, ça* (pronoms).
- Indéfinis : *chaque, quelques* sont seulement déterminants ; *chacun, quelqu'un, personne, rien, quelques-uns* sont seulement pronoms.
- *Certains, plusieurs, aucun, tout* changent de classe selon qu'ils introduisent ou non un nom.

Pour aller plus loin

Passe à la pratique avec les exercices sur les déterminants et pronoms, puis teste-toi grâce au QCM du chapitre. Les déterminants font partie du GN : revois aussi le cours sur le groupe nominal minimal et étendu. Et pour bien accorder le verbe quand le sujet est un pronom indéfini, consulte l'accord sujet-verbe dans les cas complexes.